



RECYCLAGE

Gardes champêtres particuliers

PROVINCE DE LIEGE

Programme

Législation chasse (2h - M. Szablot)
Législation pêche (1h - M. Henrotay)
PV (6h - M. Decroupette)
Piégeage (3h - M. Lefevre)
Self défense (3h - M. Ticinovic)

Séances de formation

- du 14 au 24 février 2017
- du 14 au 24 mars 2017
- du 18 au 27 avril 2017

Tous les cours se donneront de 18 à 21h
Maison Provinciale de la Formation rue Cockerill, 101 à 4100 SERAING
à l'exception des cours de Self-défense
Dojo de Neupré rue de la Vecquée, 18 à 4121 NEUPRE
(à l'arrière gauche du Hall Omnisport, Cafétéria Judo)

Inscription

Formulaire disponible auprès
du Commissariat d'arrondissement
commissariat.arrondissement@provincedeliege.be ou 04/232.32.52
ou à la Maison Provinciale de la Formation
philippe.gobiet@provincedeliege.be ou 04/237.35.27

Le nombre de places est limité
Coût de l'inscription : 87,75€

Le recyclage est obligatoire afin d'envisager le renouvellement des cartes de légitimation arrivant à échéance.